

# DÉMÉNAGER QUAND ON EST SINISTRÉ : QUOI APPORTER?

Lorsqu'on vit un sinistre nécessitant de se relocaliser dans un autre logement, il n'y a pas beaucoup de temps pour préparer son déménagement.

Bien que la compagnie de déménagement mandatée par les assurances se charge d'emballer et d'entreposer pratiquement tout, vous pouvez garder avec vous certains éléments pour des raisons de commodité, de confort ou d'attachement.

Voici un aide-mémoire composé par notre équipe pour ne rien oublier d'important avant de vous réinstaller dans votre demeure temporaire.

Liste de vérification - objets à apporter au logement temporaire



La différence que vous offre J&S Relocation.

## 1. Les effets personnels

- Pour définir les effets personnels, on peut penser à ce qu'on apporterait dans une valise en partant en voyage :
- vêtements de saison (prévoir les vêtements appropriés selon la durée de votre relocalisation, si vous prévoyez qu'elle s'étendra sur plusieurs saisons);
- articles d'hygiène personnelle;
- médicaments;
- appareils électroniques mobiles comme un cellulaire, une tablette ou un ordinateur portable et leurs câbles de recharge;
- bijoux.

## 2. Les objets à valeur sentimentale

En cas de sinistre, les repères familiers tels que les objets auxquels on est attaché apportent un grand réconfort, particulièrement pour les enfants. On peut donc penser à apporter des objets qui font du bien :

- jouets;
- peluches;
- livres;
- photos;
- couvertures;
- vêtements réconfortants;
- tasse particulière;
- etc.



### 3. Les objets pour lesquels vous avez une préférence

Vous ne jurez que par le café de votre cafetière haut de gamme? Vous dormez mieux sur votre propre oreiller? Vous écoutez de la musique sur un haut-parleur Bluetooth d'excellente qualité?

Pensez donc à apporter ces objets au moment de votre déménagement. Votre logement temporaire sera certainement équipé de petits électroménagers, de literie et d'appareils électroniques de base, mais parfois, rien de tel qu'une habitude réconfortante pour égayer un séjour dans un autre lieu.

### 4. Des articles de sport de saison

Si vous êtes un adepte de planche à neige ou de ski et devez être relocalisé en hiver, il serait sage d'apporter votre équipement. C'est la même chose si vous avez l'habitude de vous déplacer à vélo et que vous souhaitez poursuivre ce loisir pendant votre période de relocalisation.

Vous n'aurez peut-être pas suffisamment d'espace dans votre logement pour apporter tous vos articles de sport, mais vous pouvez en choisir quelques-uns. Vous pouvez également demander à votre expert en sinistre ou au courtier responsable de votre relocalisation si un espace de rangement sera accessible à votre logement temporaire.



## 5. Les objets pour vos animaux de compagnie

Pitou et minou vivront aussi un changement, et ils seront heureux d'être entourés de leurs objets familiers!

Outre la nourriture et les accessoires de toilettage, vous pouvez penser à apporter les jouets préférés de votre animal de compagnie ainsi qu'un coussin, s'il en utilise un.

## 6. Modem de votre compagnie de télécommunications

Votre logement temporaire sera fort probablement équipé d'un téléviseur, mais le service de câble n'est pas toujours inclus. Si vous souhaitez regarder vos chaînes préférées pendant votre relocalisation, il peut être plus prudent d'apporter le modem de votre câblodistributeur (Vidéotron, Bell, etc.).

Il suffit de le débrancher, d'apporter le modem et tous les fils connexes, puis de le rebrancher à la sortie de câble et au téléviseur du nouveau logement. Vous devez ensuite appeler votre compagnie de télécommunication pour faire activer le service à votre nouveau logement, sans frais.

> [Communiquer avec le service à la clientèle de Vidéotron](#)

> [Communiquer avec le service à la clientèle de Bell](#)

> [Communiquer avec le service à la clientèle de Cogeco](#)

Aussi simple que ça, et vous serez assuré de ne rater aucune de vos émissions préférées!



## Tout le reste sera entreposé

Il est important de savoir que tous les objets que vous ne prenez pas avec vous seront entreposés. Vous n'y aurez accès que lorsque vous réintègrerez votre domicile après les travaux de nettoyage et de réparation du sinistre ou que vous emménagerez dans votre nouvelle demeure. C'est un pensez-y-bien!

Pour vous faciliter la tâche, nous vous avons préparé une liste de vérification qui regroupe tous les éléments que vous pourriez vouloir apporter à votre logement temporaire. Vous n'êtes pas obligé de tout apporter, mais cette liste vous permettra de déterminer quels sont les éléments essentiels à vos yeux.

Pour toute question ou assistance, n'hésitez pas à nous contacter. Nous serons heureux de vous aider.

**J&S Relocation Team**



Un sinistré bien logé  
est un sinistré heureux